

---

---

# MÉMORIAL

DES

## SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL

DE LA VILLE DE GENÈVE

---

---

Quarante et unième séance – Mardi 6 mars 2018, à 17 h

**Présidence de M. Jean-Charles Lathion, président**

La séance est ouverte à 17 h dans la salle du Grand Conseil.

Font excuser leur absence: *M. Grégoire Carasso, M<sup>me</sup> Sophie Courvoisier, M. Guy Dossan, M<sup>me</sup> Annick Ecuyer, M. Claude Jeanneret et M<sup>me</sup> Helena Rigotti.*

Assistent à la séance: *M. Rémy Pagani, maire, M<sup>me</sup> Sandrine Salerno, vice-présidente, M<sup>me</sup> Esther Alder, MM. Sami Kanaan et Guillaume Barazzone, conseillers administratifs.*

### CONVOCATION

Par lettre du 22 février 2018, le Conseil municipal est convoqué dans la salle du Grand Conseil pour mardi 6 mars et mercredi 7 mars 2018, à 17 h et 20 h 30.

## 1. Exhortation.

**Le président.** Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux, prenons la résolution de remplir consciencieusement notre mandat et de faire servir nos travaux au bien de la Cité qui nous a confié ses destinées.

## 2. Communications du Conseil administratif.

**M. Guillaume Barazzone, conseiller administratif.** Je souhaiterais, avant la série des questions, vous faire part de quelques éléments et de quelques réflexions sur le déneigement qui a eu lieu... Je suis désolé, mais je n'arrive pas...

**Le président.** S'il vous plaît... Je prie les personnes de regagner leur place et de faire silence pour qu'on puisse écouter et entendre l'orateur. Monsieur Barazzone, je vous donnerai le signal parce qu'il n'y a pas assez de silence pour que vous puissiez vous exprimer.

*M. Guillaume Barazzone.* Vous pouvez monter les micros aussi?... Je n'entends rien. Monsieur, est-ce que vous pourriez monter les micros?

**Le président.** Nous avons un problème de micros, semble-t-il, qui a nécessité une vérification.

*M. Guillaume Barazzone.* Bon, je vais essayer comme ça. Je crois qu'on m'entend, non? Voilà, voilà.

**Le président.** Allez-y.

*M. Guillaume Barazzone.* Voilà, merci. Avant le *round* des questions, je voulais simplement vous faire part de quelques éléments qui concernent le déneigement. Suite aux importantes chutes de neige survenues en fin de semaine dernière, je souhaite vous donner les éléments suivants. En tout, entre le jeudi 1<sup>er</sup> mars et le samedi 3 mars, il y a plus de 300 employés de la Voirie et du Service des espaces

verts (SEV) qui ont travaillé en continu au déneigement et au salage de la voie publique. Je profite d'ailleurs de cette occasion pour les remercier de s'être mobilisés sur le terrain durant ces trois jours, je crois qu'ils ont fait leur maximum afin de rendre la circulation routière et piétonne la plus praticable possible.

Malgré d'importants moyens engagés par le biais du plan de viabilité hivernale de la Ville, je suis conscient que l'administration n'a pas pu répondre à tous les endroits et en permanence aux besoins des usagères et usagers du domaine public. Nous allons en tenir compte pour nous améliorer les prochaines années. Un nouveau chef de la Voirie a été nommé au 1<sup>er</sup> mars, je lui ai demandé de bien vouloir analyser le plan de viabilité hivernale qui avait été activé la dernière fois de manière aussi conséquente il y a plus de cinq ans. J'estime qu'il faut que l'on s'améliore quoi qu'il arrive. Et même s'il reste des progrès à faire pour améliorer le déneigement sur le domaine public de notre commune, y compris par d'autres acteurs sur lesquels la Ville n'a pas de maîtrise – je pense notamment aux bus des Transports publics genevois (TPG) qui ne sont pas systématiquement équipés en pneus neige ou par exemple aux concierges d'immeubles qui ne respectent pas tous l'obligation de déneiger les trottoirs jouxtant leur immeuble –, j'attire votre attention sur le fait que ces épisodes de forte neige restent exceptionnels. Je vous l'ai dit, ça faisait cinq ans qu'il n'avait pas neigé autant en ville.

Je vous donne peut-être quelques éléments factuels: jeudi 1<sup>er</sup> mars dès 2 h du matin il y a eu le déclenchement des opérations et une mobilisation du personnel de piquet ainsi que des camions pour déblayer et saler les routes et trottoirs de la ville. Samedi 3 mars à 15 h les opérations du plan de viabilité hivernale se sont terminées et les employés de piquet ont quand même continué à déneiger les trottoirs partout où cela n'avait pas été fait. Donc, la Voirie a travaillé au déneigement et au salage des voies de circulation et des trottoirs pendant 60 heures non-stop et évidemment les employés se sont relayés. Je ne le précise pas pour dire qu'on a tout bien fait, parce que encore une fois je reconnais qu'on peut améliorer les choses, mais j'ai entendu de la part de certains citoyens ou habitants de la ville que la Voirie n'était pas sur les lieux – et bien, je viens de vous expliquer le contraire.

Je vous rappelle qu'il y a 200 km de routes et 440 km de trottoirs et qu'il est donc impossible de déneiger tout en même temps. Il a fallu prioriser et le déneigement, peut-être que vous ne le savez pas, se fait selon l'ordre de priorité suivant: on commence par les grands axes pour permettre la circulation des services d'urgence; dans un deuxième temps on déneige les voies des TPG; dans un troisième temps on déneige les trottoirs et les passages piétons ainsi que les pistes cyclables et puis bien évidemment les places et les parcs et autres espaces.

Encore quelques mots concernant les moyens déployés: 44 petits et grands véhicules avec lames ont été engagés. J'aimerais aussi vous dire que ça a été notamment possible grâce au crédit d'investissement que vous aviez voté il y a

quelques années, puisqu'on a pu acheter toute une série de nouveaux véhicules et de nouvelles lames qui permettent désormais de déneiger plus rapidement. J'aimerais vous dire aussi que cet épisode neigeux qui était assez exceptionnel – il a neigé entre 12 et 20 cm le jeudi 1<sup>er</sup> mars et entre 7 et 10 cm le vendredi 2 mars – a été doublé d'une baisse des températures, ce qui fait que le sol était extrêmement froid et que la neige a tenu dès la première minute, événement très rare à Genève puisque d'habitude il y a un redoux qui permet justement la fonte des neiges. Mais dans ce cas de figure, au fur et à mesure que le déneigement s'opérait...

**Le président.** Oui, s'il vous plaît. Madame Pérez et Madame Studer, s'il vous plaît!

*M. Guillaume Barazzone.* ... au fur et à mesure que le déneigement s'opérait il continuait de neiger, de sorte qu'il était impossible pour la Voirie d'être partout en même temps. Je le précise simplement afin de préempter si j'ose dire les questions qui pouvaient être posées ce soir. J'en profite pour vous dire que nous sommes conscients du potentiel d'amélioration à la Voirie, que nous allons régulièrement demander aux TPG de s'équiper en pneus neige car à ma connaissance on est une des seules municipalités, ou en tout cas une des seules villes de Suisse, où les pneus d'hiver ne sont pas obligatoires pour les transports publics, ce qui cause malheureusement de nombreux problèmes sur la route et notamment pour les automobilistes et les cyclistes. D'où la nécessité à l'avenir de continuer de développer ce plan de viabilité hivernale.

Voilà ce que je pouvais vous dire et j'aimerais en outre remercier les sapeurs-pompiers professionnels de la Ville de Genève qui sont intervenus à de nombreuses reprises, non seulement en ville mais aussi sur l'ensemble du territoire du canton durant cet épisode de neige hivernale. Je vous remercie.

**Le président.** Oui... est-ce que je peux obtenir un peu de silence, à la fois dans la salle – je sais que c'est les retrouvailles pour certains, vous avez beaucoup de plaisir à vous retrouver, tant mieux – et à la tribune où on parle fort. Donc j'aurais besoin d'un peu de silence pour pouvoir continuer afin de passer la parole dans de bonnes conditions. Afin de pouvoir donner la parole dans de bonnes conditions à M. Rémy Pagani... Non? Vous étiez sur mon tableau... Madame Esther Alder.

**M<sup>me</sup> Esther Alder, conseillère administrative.** Mesdames et Messieurs les conseillères et conseillers municipaux, le plan «grand froid» qui a été déployé pour augmenter la capacité d'accueil dans les dispositifs d'hébergement d'urgence a été levé le 3 mars au matin. Du 28 février au 3 mars, deux abris supplémentaires ont été ouverts, soit l'abri de protection civile des Franchises et celui de l'Encyclopédie, portant l'ensemble du dispositif à une capacité de 370 places. Le total des nuitées s'est élevé à 2755 pendant le plan «grand froid», dont 375 nuitées pour les seuls abris PCi des Franchises et de l'Encyclopédie. L'appel à la solidarité adressé à la population a été bien entendu, une centaine de situations délicates ont été signalées au 144, tandis que les rondes nocturnes renforcées durant cette période grâce à la collaboration du Service d'incendie et de secours (SIS), que je remercie, ont permis de faire venir aux abris 76 personnes. Au cours de ces huit nuits, 794 personnes ont été réconfortées et 76 ont rejoint un abri. J'aimerais remercier évidemment tous les services municipaux qui ont collaboré à ce plan «grand froid» et également les astreints à la protection civile, les services cantonaux mais aussi la population qui a manifesté sa solidarité envers celles et ceux qui n'avaient pas de toit. Je vous remercie pour votre attention.

**Le président.** Merci. Mesdames et Messieurs, je me trouve dans l'obligation d'interrompre la séance car nous devons faire redémarrer tout le système informatique, tous les micros ne fonctionnant pas. Donc, j'interromps la séance pour quelques minutes afin que les vérifications puissent être faites. Profitez-en pour aller à votre dépistage de diabète, merci.

*(La séance est suspendue de 17 h 10 à 17 h 36.)*

**Le président.** On entend? Monsieur Reynard, on entend, là?... Mesdames et Messieurs, tous les micros de la salle étant hors d'usage compte tenu d'une panne informatique, je suis obligé de lever la séance, qui reprendra à 20 h 30. Nous allons donc faire venir une entreprise pour réparer l'installation technique et on reprendra nos travaux à 20 h 30. Je vous remercie de votre compréhension. Je remercie les membres du bureau de me rejoindre à la salle Nicolas-Bogueret.

Séance levée à 17 h 40.

SOMMAIRE

1. Exhortation . . . . .	5562
2. Communications du Conseil administratif . . . . .	5562

Le mémorialiste:  
*Ramzi Touma*